

Image not found or type unknown



Paiement d une facture non justifier

Par **testmonthy**, le **19/01/2010** à **09:09**

Bonjour,

J ai changé d oeprateur telephonique il y a un mois et et mon precedent contrat devait se terminé le 17 janvier .

Cependant en septembre une offre de l operateur sfr m a ete offerte pour un renouvellement . Ayant dit oralement et n ayant pas signé de contrat .En cas de portabilité devrais payé les mois restant ou je n ai rien a payé a mon ancien operateur .